

En 2018, deux enfants ou adolescents sur trois accompagnés par des établissements ou services sont des garçons. Leur présence est particulièrement marquée dans les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep), tandis que les établissements pour enfants polyhandicapés se rapprochent de la parité. 40 % des enfants accompagnés ont entre 11 et 15 ans.

Les enfants et adolescents accompagnés sont majoritairement des garçons

Dans les services comme dans les établissements médico-sociaux (ESMS) pour enfants et adolescents handicapés, les garçons sont plus nombreux que les filles (deux tiers de garçons), une répartition stable depuis 2006. Cependant, elle varie selon le type de structure (*graphique 1*). Dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, la répartition filles/garçons se rapproche de ce que l'on observe en population générale, soit 54 % de garçons (51 % chez les moins de 20 ans en population générale). En revanche, le reste des structures accompagnent une majorité plus nette de garçons, en particulier les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (Itep), où neuf enfants et adolescents accompagnés sur dix sont des garçons.

Deux jeunes sur cinq ont entre 11 et 15 ans

Globalement, 40 % des enfants accompagnés ont entre 11 et 15 ans, 25 % entre 6 et 10 ans, et 14 % entre 16 et 17 ans. Les enfants âgés de 0 à 5 ans sont sous-représentés par rapport à la population générale, ce qui peut s'expliquer en partie par une difficulté à repérer certains handicaps à ces âges. En plus d'une présence massive de garçons, les Itep se distinguent également par une forte proportion d'enfants et adolescents âgés de 11 à 15 ans (58 %) (*graphique 2*). Les services pour enfants et adolescents accompagnent, quant à eux, des enfants plus jeunes, ceux âgés de 0 à 5 ans et de 6 à 10 ans y étant surreprésentés par rapport à l'ensemble des structures (respectivement 9 % et 35 % contre 5 % et 25 % en moyenne). Enfin, les instituts médico-

éducatifs (IME) accompagnent des enfants et adolescents plus âgés : 24 % d'entre eux ont 18 ans ou plus (contre 16 % en moyenne). Ceci s'explique en partie par le fait que les IME accompagnent la plupart des jeunes adultes maintenus en établissement pour enfant au titre de l'amendement Creton. Ces différences d'âge ne varient que peu selon le sexe.

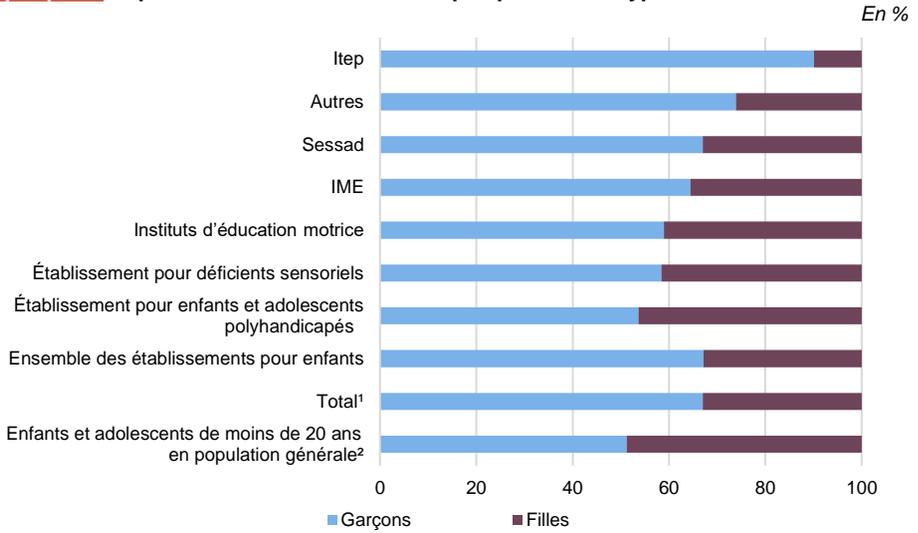
6 600 jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton

L'amendement « Creton » permet le maintien dans un établissement pour enfants handicapés de jeunes adultes ayant atteint l'âge limite pour lequel leur établissement est autorisé, en attente d'une place en structure pour adultes. Les jeunes adultes maintenus au titre de cet amendement dans un établissement ou service pour enfants ou adolescents sont environ 6 600 fin 2018. Ils sont pour la plupart accompagnés dans des IME (78 %), où un peu plus de 7 % des places occupées le sont par des jeunes relevant de cet amendement. Dans les établissements pour enfants polyhandicapés, c'est même le cas pour plus d'un enfant ou adolescent sur dix. Enfin, une centaine de jeunes adultes sont suivis par des services au titre de ce même amendement. Par rapport à 2006, les effectifs de ces jeunes adultes augmentent (5 000 jeunes adultes fin 2006 et 6 600 fin 2018). La part des places occupées au titre de l'amendement Creton augmente pendant cette même période (3,6 % fin 2006 puis 4,0 % fin 2018). Cette part augmente dans presque tous les types d'établissement, sauf dans ceux pour enfants polyhandicapés et, dans une moindre mesure, dans les Itep, avec des baisses respectives de 1,4 et 0,4 point, à 11,3 % et 0,1 %. ■

Pour en savoir plus

> Bergeron, T. (2022, mai). [Près de 170 000 enfants et adolescents handicapés sont accompagnés dans des structures dédiées fin 2018](#). DREES, *Études et Résultats*, 1231.

Graphique 1 Répartition des enfants handicapés par sexe et type de structure



Itep : institut thérapeutique éducatif et pédagogique ; Sessad : service d'éducation spéciale et de soins à domicile ; IME : institut médico-éducatif ; autres : établissements expérimentaux pour l'enfance handicapée, établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés, foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés, jardins d'enfants spécialisés et lieux de vie et d'accueil accueillant des enfants et adolescents handicapés.

1. Corrigé des doubles comptes (enfants ou adolescents accompagnés par plusieurs structures en même temps).

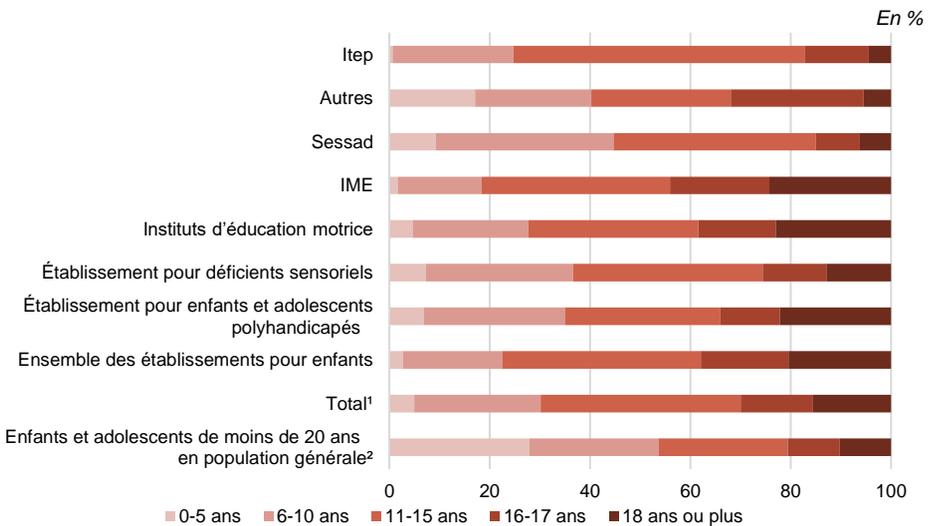
2. Hommes et femmes de moins de 20 ans au 1^{er} janvier 2019, France métropolitaine et DROM.

Lecture > Au 31 décembre 2018, les garçons représentent 90 % des personnes accompagnées en Itep.

Champ > Enfants et adolescents de moins de 20 ans en population générale et enfants et adolescents accompagnés dans une structure pour enfants et adolescents handicapés au 31/12/2018, France métropolitaine et DROM.

Sources > DREES, enquête ES-Handicap 2018 ; Insee.

Graphique 2 Répartition des enfants handicapés par classes d'âge et type de structure



Acronymes : voir graphique 1.

1 et 2 : voir graphique 1.

Lecture > Au 31 décembre 2018, les enfants âgés de 0 à 5 ans représentent 2 % des enfants accueillis en IME.

Champ > Enfants et adolescents de moins de 20 ans en population générale et enfants et adolescents accompagnés dans une structure pour enfants et adolescents handicapés au 31/12/2018, France métropolitaine et DROM.

Sources > DREES, enquête ES-Handicap 2018 ; Insee.